

Session d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE

Palerme, vendredi 8 octobre - dimanche 10 octobre 2010

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu sa réunion d'automne à Palerme (Italie) sur le thème de la lutte contre le crime organisé et la corruption. Le Sénat y était représenté par MM. Jean-Marc TODESCHINI (Moselle – SOC), premier vice-président de la délégation française et chef de délégation en l'absence du Président Michel VOISIN, Michel BILLOUT (Seine-et-Marne – CRC-SPG) et Jean-Pierre PLANCADE (Haute-Garonne - RDSE). L'Assemblée nationale était, quant à elle, représentée par MM. Roland BLUM (Bouches-du-Rhône – UMP), Stéphane DEMILLY (Somme – NC), Jean-Pierre DUFAU (Landes – SRC), Jean-Paul LECOQ (Seine-Maritime – GDR) et Alain NERI (Puy-de-Dôme – SRC).

Pour mémoire, la réunion d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se tient chaque année dans une ville de l'un des pays membres de l'OSCE. Elle permet aux membres de cette Assemblée de débattre de sujets d'intérêt commun à l'ensemble de l'espace de l'OSCE, à la lumière des éclairages apportés par différents experts invités sur chacun des thèmes abordés. Cette réunion abrite par ailleurs le Forum méditerranéen, auquel les pays méditerranéens partenaires de l'OSCE sont associés. Ainsi, des représentants de l'Algérie, d'Israël, du Maroc et de la Tunisie ont participé cette année à la réunion d'automne. Pour la première fois, le Conseil national palestinien était également représenté au Forum méditerranéen suite à l'invitation adressée en ce sens par la délégation italienne à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

La première partie du Forum méditerranéen était consacrée à la question de la coopération entre les pays du bassin méditerranéen dans le domaine de l'économie et des infrastructures. Une partie du débat a porté sur le rôle que pouvait jouer le libre-échange dans la promotion de la démocratie, de la paix et de la stabilité dans la région méditerranéenne. M. Jean-Pierre PLANCADE, pour sa part, s'est inquiété des blocages que rencontrait la coopération économique en raison de certains conflits entre pays riverains de la Méditerranée. Il s'est ému des divisions entre l'Algérie et le Maroc autour de la question du Sahara occidental, qui paralysent l'intégration régionale du Maghreb. Il a appelé de ses vœux une résolution prochaine du conflit, estimant que le plan d'autonomie pour le territoire du Sahara occidental proposé par le Maroc en 2007 pourrait servir de base de discussion entre les parties. Le chef de la délégation algérienne, Abderezak BOUHARA, a confirmé que son pays espérait lui aussi un retour à la stabilité. Il a encouragé les pays membres de l'OSCE, en particulier les pays européens, à élaborer de nouvelles propositions pour faciliter le règlement du conflit, constatant que l'ensemble des plans aujourd'hui sur la table était dans l'impasse.

Dans sa seconde partie, le Forum méditerranéen a porté sur la coopération culturelle et environnementale en Méditerranée, ainsi envisagée comme un mode d'expression de la civilisation méditerranéenne. M. Jean-Marc TODESCHINI s'est félicité qu'un tel sujet soit débattu en Sicile, symbole du caractère métisse de la culture méditerranéenne. Il a encouragé les États à poursuivre les mesures destinées à préserver le patrimoine méditerranéen. Il a estimé qu'elles facilitaient la prise de conscience, chez les peuples riverains de la Méditerranée, qu'ils partageaient une histoire et une certaine identité communes. Il a exprimé l'espoir que de telles actions de coopération puissent, à terme, aider à l'approfondissement des liens entre les deux rives de la Méditerranée.

Les débats du Forum méditerranéen ont également été l'occasion d'échanges vifs entre le représentant d'Israël et celui du Conseil national palestinien.

La conférence sur le crime organisé et la corruption était divisée en trois sessions thématiques. La première session portait sur le bilan de la lutte contre la criminalité transnationale organisée dix ans après la signature de la Convention de Palerme. M. Jean-Marc TODESCHINI a souligné à cette occasion que pratiquement tous les pays de l'OSCE avaient été affectés, directement ou indirectement, par la criminalité organisée ou le terrorisme dans les dernières années. Il a plaidé en faveur d'un renforcement de la lutte contre le financement du terrorisme et de la criminalité organisée afin de priver les trafiquants de leur raison d'agir et les terroristes de leurs moyens d'action. M. Jean-Pierre PLANCADE a, quant à lui, rappelé les engagements pris par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE en matière de lutte contre les paradis fiscaux, suite à l'adoption d'une résolution sur ce sujet, déposée à son initiative, lors de la session annuelle de Vilnius en 2009. Il a noté que certaines avancées avaient été réalisées au cours de l'année passée, mais a insisté sur la nécessité de poursuivre la lutte contre les juridictions non coopératives.

La deuxième session était consacrée à la lutte contre la corruption. Les membres de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE ont évoqué les effets dévastateurs de la corruption sur la démocratie et l'État de droit d'une part, et le développement économique d'autre part. Ils ont souligné l'importance de la mise en œuvre de mesures de transparence, mais aussi de la coopération, afin d'éradiquer à long terme la corruption.

La troisième et dernière session portait sur la lutte contre la traite des êtres humains. Les parlementaires ont exprimé leurs préoccupations face au développement de ce trafic au cours des dernières années. Ils ont insisté sur la nécessité de la coopération internationale et de l'échange d'informations. Ils ont également plaidé en faveur d'un plus grand soutien aux victimes. M. Michel BILLOUT s'est félicité des actions menées en faveur de la lutte contre la traite des êtres humains. Il s'est toutefois inquiété de l'instrumentalisation, par certains gouvernements, de cette lutte à des fins de politique intérieure.